



No 238

Le 13 octobre 1990

**LE MINISTRE CLARK SE RÉJOUIT DE L'UNANIMITÉ DE LA DÉCISION
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a accueilli aujourd'hui avec satisfaction l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la Résolution 672, qui exprime l'inquiétude de la communauté internationale devant les événements survenus à Jérusalem le 8 octobre.

"Le Conseil de sécurité de l'ONU a montré sa force en exprimant à l'unisson ses craintes dans cet important problème de paix et de sécurité et son souci de voir le droit international respecté."

Le Canada et les autres négociateurs ont travaillé main dans la main pour bâtir un compromis qui s'est traduit par la Résolution 672, adoptée hier soir. "L'unanimité que le Canada et ses partenaires du Conseil de sécurité ont atteinte au cours des dernières semaines démontre bien que le Conseil est entré dans une ère nouvelle et productive. Nous avons indiqué clairement que le droit international doit être respecté." Le ministre a ajouté que cette nouvelle ère de coopération entre les membres du Conseil de sécurité ajoute à l'autorité des Nations Unies et au respect de ses décisions.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent contacter :

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et commerce extérieur Canada
(613) 995-1874